

# Le développement touristique du littoral occidental de la Grande Terre néo-calédonienne

Fonds Documentaire ORSTOM



010016691

**Tanguy LE GUEN, Gilbert DAVID**

Université de Bretagne Occidentale, Centre Orstom de Montpellier

**Mots clefs :** tourisme, développement, îles, littoral, Nouvelle-Calédonie, Pacifique.

**Résumé :** malgré son ensoleillement, la beauté de ses paysages sous-marins et la volonté des pouvoirs publics d'y développer un tourisme d'envergure, le littoral au nord de Nouméa ne présente qu'une activité touristique réduite, exclusivement axée sur le tourisme balnéaire. Parmi les treize communes du bord de mer, seules Bourail et Poum bénéficient d'équipements hôteliers et Koumac d'un port de plaisance. Cette fréquentation réduite s'explique par la faiblesse générale des flux touristiques à destination de la Nouvelle-Calédonie, qui, en vingt ans, n'ont jamais atteint les 100 000 visiteurs par an, et par la concurrence de Nouméa qui capte et retient l'essentiel de ces flux. Considéré à son ouverture par le Secrétaire d'Etat au Tourisme comme un modèle pour l'ensemble de la région, l'hôtel Malabou, à Poum, offre un exemple édifiant des espoirs suscités par le tourisme et des difficultés auxquelles cette activité est confrontée en dehors de Nouméa, dès lors que les structures d'hébergement dépassent la taille du simple gîte. Malgré la baisse spectaculaire des tarifs aériens entre Paris et la Nouvelle-Calédonie, il semble peu probable que d'autres hôtels de classe internationale soient appelés à se construire. Le développement du tourisme littoral passe par une offre plus diversifiée de structures d'accueil et d'activités touristiques, par un meilleur rapport qualité/prix des produits offerts et par l'organisation de ces produits en un ensemble intégré à l'échelle territoriale, voire régionale.

**Key words :** tourism, coastal development, island development, New Caledonia, Pacific islands.

**Abstract :** tourism is a major gap for the economy of New Caledonia. Despite the strong support of the local authorities, a favorable climate and beautiful inland and underwater landscapes, this activity remains underdeveloped. For twenty years, the flux of tourists has never reached 100 000 people per year. Moreover this flux remains mainly located to Noumea with some extensions to Bourail, Koumac and Poum. This last district shows a good exemple of hopes and difficulties to develop international class hotels on the coast, despite the decrease of the flight rates between Paris and Noumea. The improvement of the situation goes through the diversification of the touristic supply, a better price value and through the building of a real integrated network of the different touristic products proposed all over New-Caledonia and in neighbour countries, mainly Vanuatu.

## Introduction

Depuis la fin du "boom du nickel" au milieu des années soixante-dix, la diversification de l'économie néo-calédonienne constitue une préoccupation majeure des pouvoirs publics (FREYSS, 1995). Misant sur la beauté des paysages et un climat privilégié, les élus locaux ont peu à peu considéré le tourisme comme la principale alternative à l'extraction et à la transformation du minerai. Le développement du tourisme figure en bonne place dans les accords de Matignon-Oudinot signés en 1988 entre le R.P.C.R., les partis indépendantistes et l'Etat pour ramener la paix civile sur le territoire et chacune des trois provinces créées à cette occasion l'a placé au centre de sa politique économique, la promotion de la Nouvelle-Calédonie auprès des touristes étrangers étant centralisée à partir de Nouméa par un groupement d'intérêt économique baptisé "destination Nouvelle-Calédonie". Malgré les efforts consentis, la Nouvelle-Calédonie reste une destination de vacances secondaire à l'échelle du Pacifique et, en dehors de Nouméa, les infrastructures touristiques sont loin

d'avoir modelé le paysage littoral comme à Fidji, à Guam ou a fortiori à Hawaii. La partie occidentale de la Grande Terre néo-calédonienne qui concentre la majeure partie de celles-ci offre un bon exemple des espoirs que suscite le tourisme en Nouvelle-Calédonie et des difficultés auxquelles ce secteur est confronté. Après avoir brièvement passé en revue les atouts touristiques de cette côte, nous décrirons succinctement les infrastructures touristiques en place avant d'évoquer l'évolution des flux touristiques qui traduit la fragilité du tourisme néo-calédonien et de conclure sur les mesures à prendre afin de minimiser cette vulnérabilité.

## **A) Les attraits de la façade occidentale de la Grande Terre et son équipement touristique**

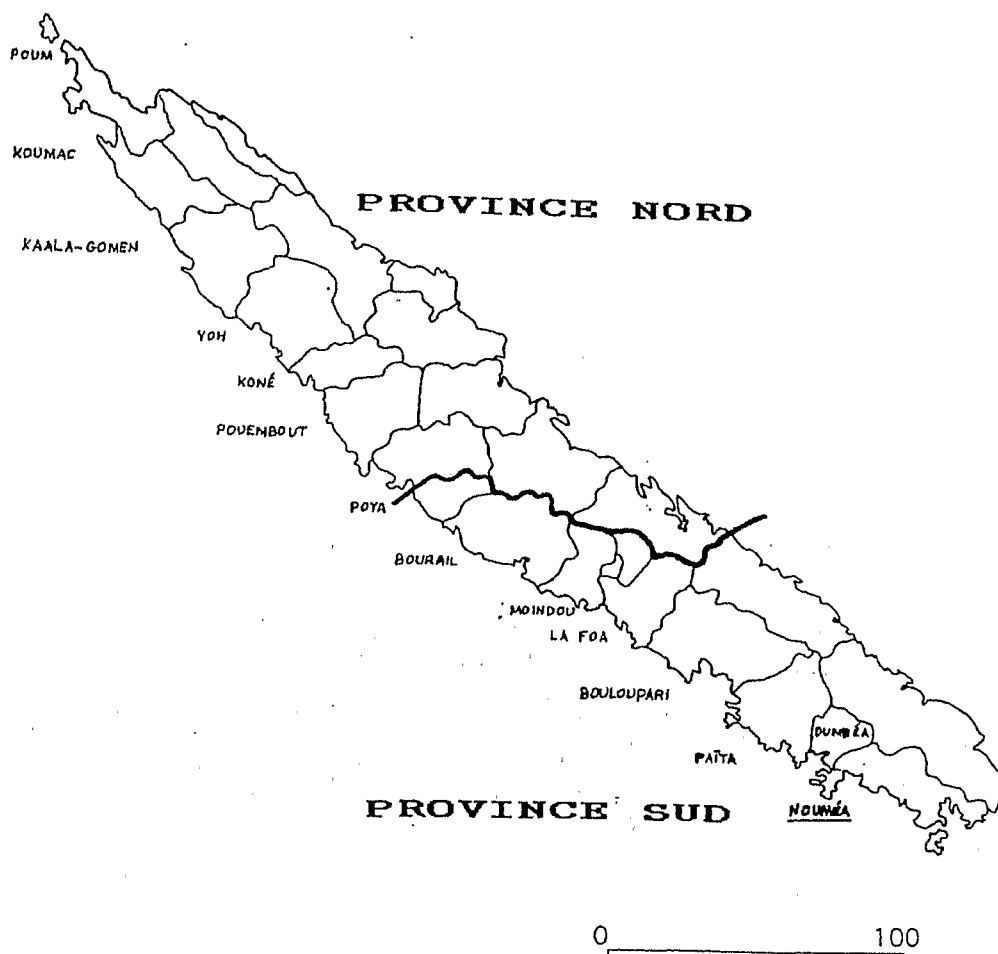
Si la Nouvelle-Calédonie dans son ensemble jouit d'un climat privilégié (ORSTOM, 1981) - les températures moyennes y sont comprises entre 22 et 24 °- qui lui a valu le surnom d'"île de l'éternel printemps", la façade occidentale de la Grande Terre, située sous le vent de l'alizé, bénéficie d'un ensoleillement exceptionnel (2632 heures par an à Koumac, soit 59 % d'insolation) qui place cette zone au même niveau que les îles Hawaii. C'est le domaine de la savane à niaoulis et des stations d'élevage bovin qui permettent au touriste de pratiquer des randonnées à cheval et la chasse au cerf "Rusa", en complément des joies que procurent la mer et les plages. Protégé par le récif barrière, le lagon constitue en effet le principal attrait de ce littoral. La faune sous-marine prodigieusement riche qui l'habite en fait un lieu prisé des plongeurs tandis que le plan d'eau permet la pratique de l'ensemble des sports aquatiques et nautiques.

Malgré ces facteurs naturels favorables, l'équipement touristique du littoral reste limité à trois complexes hôteliers, le "Malabou Beach" à Poum, et sur la commune de Bourail les hôtels de Poé et l'hôtel El Kantara, et au port de plaisance de Koumac. Il existe pourtant des infrastructures hôtelières dans huit des treize communes littorales au nord de Nouméa (ARRHEGINI et WANIEZ, 1993), mais il s'agit généralement d'hôtels situés dans les agglomérations, le long de l'axe routier qui permet de relier Nouméa au nord du territoire, et leur clientèle voyage essentiellement pour des motifs professionnels (figure 1).

### *1 - Les quatre hôtels de Bourail (Province Sud).*

Le cordon sableux à l'embouchure de la Néra est probablement la plus ancienne implantation touristique de Nouvelle-Calédonie. L'armée américaine y avait installé durant la dernière guerre mondiale une base de repos pour ses soldats et à la fin des années cinquante s'y est construit le premier hôtel à vocation balnéaire du territoire : l'hôtel El Kantara. Malgré la beauté des paysages, l'embouchure de la Néra n'est jamais devenue le site balnéaire majeur que les professionnels du tourisme escomptaient à l'ouverture de l'hôtel ; les risques d'inondation sont trop élevés et à plusieurs reprises durant les 20 dernières années la base de la flèche de sable sur laquelle est bâti l'hôtel a été emportée par les crues de la Néra. C'est en définitive la plage de Poé, située à quelques kilomètres de là, dans un site beaucoup moins vulnérable, qui est devenue le principal pôle de tourisme balnéaire en dehors de Nouméa. Trois hôtels y sont implantés au bord du lagon. Le plus important, composé de 24 studios et de 25 bungalows appartient à la Mutuelle des fonctionnaires (Caisse d'Allocations familiales Territoriale). Il est principalement fréquenté en fin de semaine et en période des vacances scolaires par les fonctionnaires du territoire et leur famille. Plus de 26 000 personnes y ont séjourné en 1990 et 1991 (GAY, 1995). Une des deux autres structures hôtelières, appartenant à Radio France Outre-mer (R.F.O.) fonctionne selon le même modèle. Seul le "Poé Beach" appartient à un opérateur privé. Du fait de la proximité de Nouméa (moins d'une heure et demie de route), des tarifs pratiqués et de la convivialité du site pour un séjour en famille, les complexes hôteliers de Poé ne connaissent guère de difficultés économiques. L'ensemble de

**Figure 1 - La grande terre néo-calédonienne et les principales implantations touristiques de la côte occidentale.**



Carte : LE GUEN T. - DAVID G.

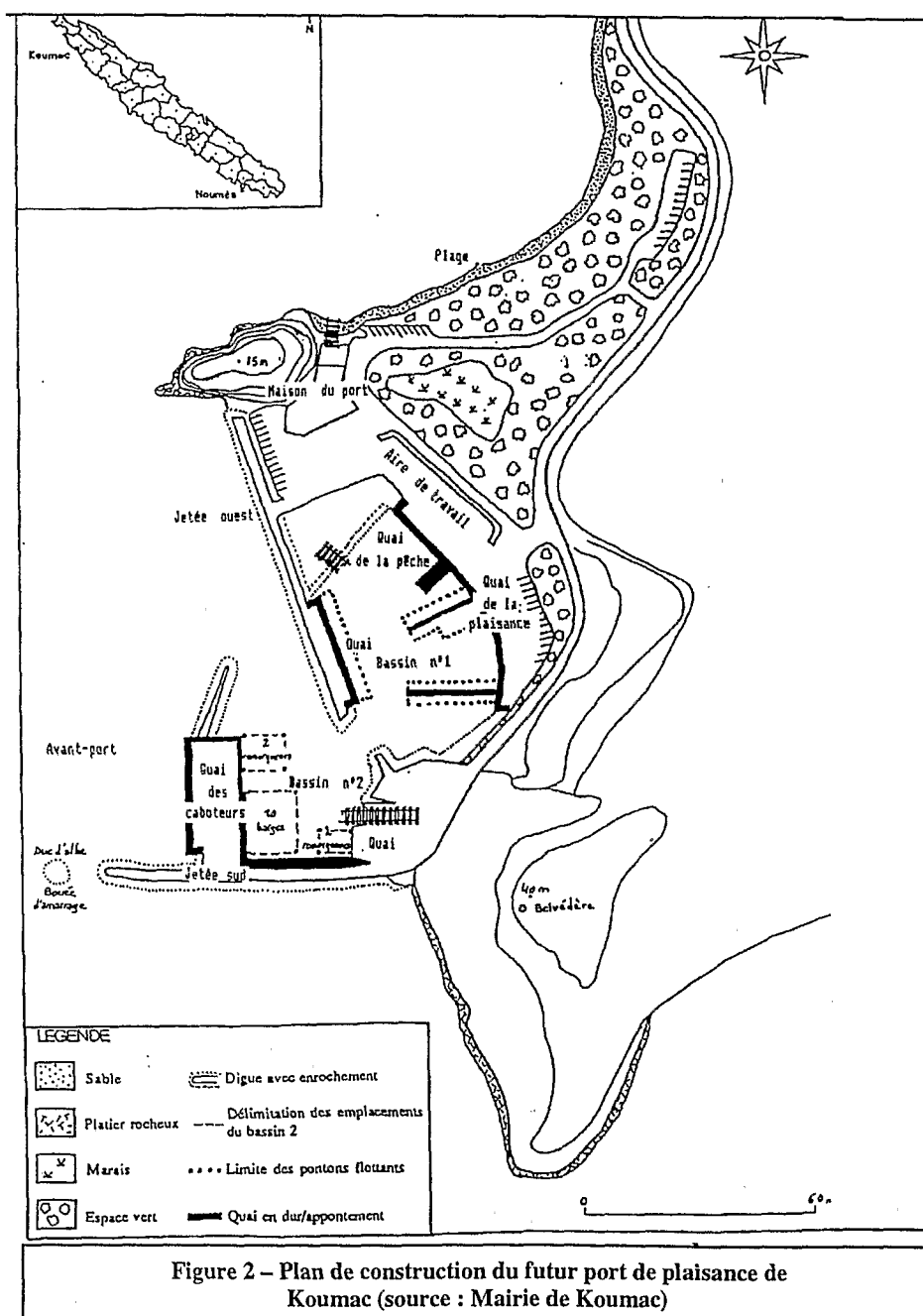
ces facteurs positifs a amené la Province Sud à planifier l'extension du complexe touristique afin de faire de Poé un pôle d'envergure internationale. 200 hectares ont déjà été achetés et il est envisagé qu'à la fin du bail actuel le Club Méditerranée quitte l'anse Vata à Nouméa pour s'installer à Poé.

## *2- Le port de plaisance de Koumac*

Faute de port correctement équipé au nord de Nouméa, la majeure partie des plus de 1000 voiliers et vedettes à moteur hors-bord qui y sont stationnés ne s'éloignent guère du lagon sud de la Nouvelle-Calédonie. La création d'un port de plaisance à Koumac, située à 365 km au nord de Nouméa, devrait largement modifier cette situation, du moins c'est ce qu'espère la commune initiatrice du projet. Le site retenu est situé à la Pointe de Pandop, à 1,5 km au sud-ouest de l'agglomération. En 1988, le Territoire a octroyé une enveloppe de 100 millions de francs C.F.P., soit 5,5 millions de francs pour la construction d'une digue avec appontement permettant de proposer un abri sûr aux navires. La société minière Montagnat a complété l'ouvrage par une deuxième digue pour mettre sa batellerie minière à l'abri des coups de vent

d'ouest. Des milliers de mètres cubes de remblais ont été pris sur place en arasant la colline la plus proche et l'enrochement a été réalisé avec des blocs de marbre, de nickel ou de chrome provenant des stériles de la marbrerie locale et de la société Chromical. En 1990, en l'espace de 10 mois les travaux prévus ont permis la réalisation d'une ébauche de marina. Mais ce n'est qu'en 1996 qu'un nouveau financement de 230 millions de francs CFP a pu être débloqué, 39 % du montant étant assuré par le Territoire, 35 % par le port autonome de Nouméa, 11 % par la Province Nord, 8,5 % par la commune de Koumac et 6,5 % par l'Etat.

Un total de 370 autres millions de francs CFP sera nécessaire pour achever le port qui, outre trois pontons réservés aux plaisanciers, comprendra deux quais de 40 m et 35 m de long réservés respectivement aux pêcheurs professionnels, et aux caboteurs et patrouilleurs de la Marine nationale (figure 2). Ce port sera complété d'un pôle loisirs, incluant une plage et une base nautique pour dériveurs, et d'une "maison du port", se composant d'une capitainerie, d'une maison de gardiennage, d'un magasin d'accastillage, d'un "snack" et d'équipements sanitaires. Un parc paysager, incluant le marais maritime attenant à la plage complètera cet ensemble. Aucun équipement hôtelier n'est prévu, les capacités d'accueil de l'agglomération distante de 1,5 km étant jugée suffisante.



### 3 - Le " Malabou Beach " hôtel

*Un élément majeur de la politique de rééquilibrage des flux touristiques au profit du nord de la Grande-Terre.*

Comme le club Méditerranée de Hienghène, sur la côte orientale de la Grande Terre, la création du " Malabou Beach " hôtel a été présentée comme un élément déterminant de la politique de rééquilibrage économique du territoire mise en place à la suite des Accords de Matignon. Alors que l'essentiel des efforts en Province Nord se sont portés sur les communes de Koné et de Pouembout, sur la côte occidentale, et de Poindimié et de Touho, sur la côte orientale, ces deux hôtels sont les seuls équipements structurants créés au nord de ces quatre communes pour dynamiser l'économie locale. Le projet a été initié par " Nord Tourisme ", filiale de la Société minière du Sud Pacifique (S.M.S.P.) dont la Province Nord a fait l'acquisition en 1991. Le " Malabou Beach " est le fruit de "l'argent de la mine" mis au service d'autres secteurs économiques. Son coût de construction s'est élevé à 500 millions de francs CFP, la collectivité publique ayant pris à sa charge l'installation des infrastructures (eau, route, électricité), totalement inexistantes jusqu'alors.

L'hôtel est situé à 16 km du village de Poum dans la baie de Néhoué. Classé "trois étoiles", il est géré par la chaîne Novotel, comme l'hôtel SURF de Nouméa. Il dispose actuellement de 40 bungalows climatisés "en dur" de 25m<sup>2</sup> avec une terrasse de 8m<sup>2</sup> dans un style "pacifique mélanésien", d'un terrain d'atterrissage de 850 mètres, d'un restaurant d'une centaine de couverts, doublé d'un bar et d'une terrasse. A cela s'ajoute une piscine, des tennis (2 courts) et une plage. Un îlot artificiel vient couronner le tout, proposant à la fois un abri pour la baignade, une plage supplémentaire en eau plus profonde et, enfin, une base d'accueil pour les installations nautiques. Dans le plan initial d'extension de l'hôtel (15 bungalows en plus), cet îlot devait également accueillir un restaurant d'une trentaine de couverts.

Pour la commune de Poum, qui compte 1038 habitants dont 828 répartis entre une dizaine de tribus, et qui vivent principalement de l'agriculture et de la pêche, l'hôtel constitue un pôle économique indéniable. 27 jeunes mélanésiens y sont employés et les tribus de Poum sont les fournisseurs exclusifs du restaurant en ce qui concerne les poissons et les fruits de mer. En revanche, pour les produits agricoles, l'hôtel s'approvisionne encore en grande partie auprès des maraîchers de Koumac, distant de 56 kilomètres. Une épicerie installée dans une habitation voisine a également vu le jour et vise la clientèle de l'hôtel.

Les premiers mois d'exploitation de l'hôtel ont été très positifs et confirmaient les espoirs placés par la Province Nord et par le Secrétaire d'Etat au Tourisme (J.M. Baylet, présent lors de l'inauguration, le 15 mai 1992) quant à la capacité de cette infrastructure à réorienter les flux touristiques de Nouvelle-Calédonie vers le nord du Territoire. En 1993, le coefficient de remplissage était de 80%, et l'hôtel affichait complet chaque fin de semaine et chaque jour de congé, atteignant son équilibre d'exploitation. Toutefois la prépondérance de la clientèle calédonienne au regard de la rareté de la clientèle internationale, pour laquelle l'hôtel a été conçu, constituait un signe inquiétant de vulnérabilité. Passés les premiers mois de curiosité, le flux touristique en provenance de Nouméa s'est réduit, d'autant que les tarifs pratiqués augmentaient et que la crise économique commençait à frapper le territoire. En 1995, la fréquentation était devenue très faible en dehors de vacances scolaires et les résultats financiers s'avéraient médiocres. Contrairement à Poé, l'hôtel Malabou est trop éloigné de Nouméa (400 km) pour espérer attirer puis fidéliser une clientèle de "fin de semaine", d'autant que la plage de Poé est plus vaste, plus attrayante et moins exposée à l'alizé de secteur sud-est, vent dominant dans le Nord calédonien. Quant aux vacances, une semaine au Malabou est d'un coût très voisin à une semaine sur la Gold Coast australienne qui offre un dépaysement nettement plus prononcé par rapport à Nouméa. Il est donc vital pour l'hôtel de reconquérir une clientèle internationale en profitant notamment de l'ouverture des lignes

aériennes Paris-Nouméa par les compagnies CORSAIR et AOM. Déjà, le club de plongée (Pacific Plongée) qui s'est installé permet d'attirer une clientèle de passionnés en provenance de Métropole ou du Japon qui séjourne entre 3 et 10 jours. Le développement d'activités tournées vers les paysages de l'intérieur (randonnées à cheval notamment) et la culture mélanésienne pourrait harmonieusement compléter la palette d'activités nautiques déjà offertes. Reste à proposer des tarifs plus abordables pour drainer un flux régulier de clients, à mieux répondre aux besoins de la clientèle internationale et à résoudre les problèmes d'érosion littorale qui menacent la plage de l'hôtel.

### *Des problèmes d'érosion littorale*

D'une manière générale, l'insertion dans le paysage des bâtiments de l'hôtel Malabou est réussie, un total de 25 millions de francs C.F.P., dont 10 en provenance de la S.M.S.P., a été dépensé pour vallonner le terrain entre les bungalows et y planter des essences locales: pins colonaires, cocotiers, bananiers et ficus, en tout 2500 arbres ; en revanche, l'aménagement de la plage a été mal conçu. L'hôtel est implanté dans la Baie de Néhoué, en bordure d'une plage de type sablo-vaseux, initialement bordée de mangroves dans ses parties centrale et méridionale où débouche un marigot occasionnant à son embouchure un alluvionnement (figure 3). La baie est bien protégée des coups de vents d'ouest. Par contre, les alizés (sud-est le plus souvent) peuvent créer des clapots sur la plage et exposent le touriste à des vents de 30 à 35 km/h, parfois pénibles à supporter. En période de calmes, la présence de moustiques constitue un autre inconvénient d'un point de vue touristique. Avant son aménagement, la plage était rectiligne et de qualité moyenne (sable blanc grossier) comparée aux étendues sableuses de la province Sud ou de l'extrême Nord calédonien, son avant-plage étant constituée de vase. Pour améliorer les conditions de baignade, un îlot artificiel a été construit devant la plage et recouvert de sable blanc fin sur toute sa partie est, l'ouest étant protégé par un enrochement. La dérive littorale et la grande fréquence des alizés n'ont pas été prises en compte. Les conséquences sont déjà visibles à la fois sur la morphologie de l'îlot et celle de la plage.

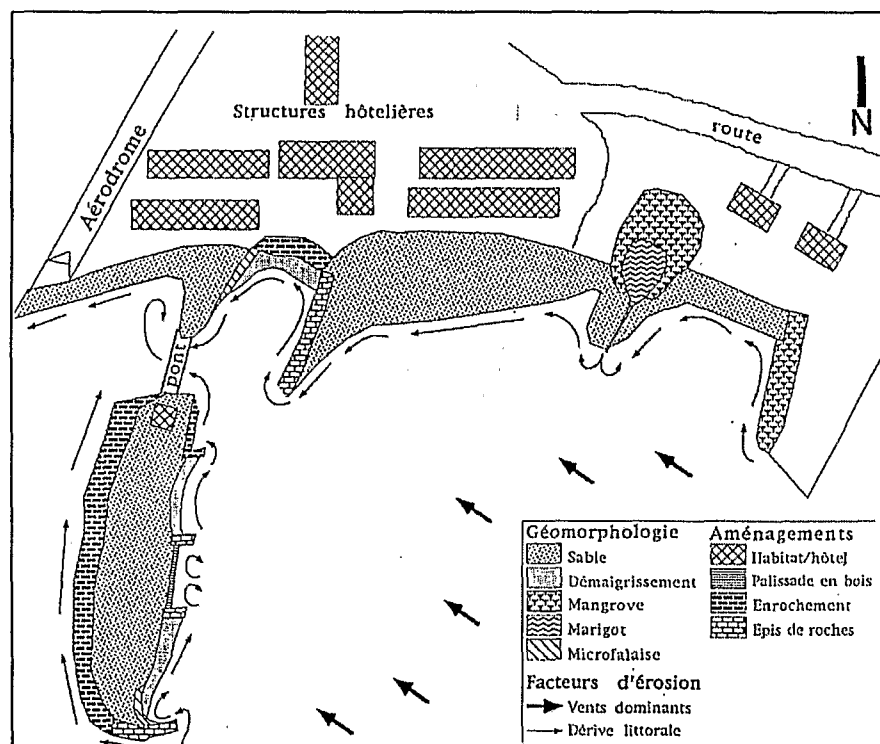


Figure 3 - Géomorphologie et aménagement de la plage du « Malabou Beach » à Pouv.

Carte : LE GUEN T. - DAVID G.

En l'espace de deux ans, l'îlot a perdu une grande partie de son sable, et il a fallu créer des épis rocheux pour compartimenter son littoral en plusieurs alvéoles et diminuer les effets de la houle. Un seul des alvéoles s'est stabilisé dans le nord-est après avoir perdu beaucoup de sable. L'alvéole le plus au centre de l'îlot a été barré par une palissade en bois entraînant un surcreusement au pied de celle-ci et le remplacement du sable par un fond sablo-vaseux. Le dernier alvéole, situé au sud-est de l'îlot connaît une forte érosion due aux vagues et courants induits, qui contournent le premier épi avec la création d'une microfalaie de plus de 40 cm. Le sable ainsi déplacé s'est étalé vers le nord. La partie nord-est de l'îlot a perdu son sable sur une bande de 2 mètres, et un enrochement de protection a dû être édifié.

Un fort démaigrissement touche aussi l'est de la plage située face à l'îlot dont la qualité doit être sauvegardée pour l'image de marque de l'hôtel. Symétriquement la partie ouest s'engraisse. Afin de freiner l'érosion et de garder un bassin abrité pour la baignade, les aménageurs ont dû construire un épi rocheux transversal en avant de la partie de plage qui se dégrade. Le résultat n'est guère concluant, puisque les vents de secteur sud-est créent une houle qui, cumulée à la dérive littorale contournant l'épi, enlève le sable dans la partie à protéger. Un enrochement a donc été adossé à la plage mais il accélère l'érosion à l'ouest avec création d'une microfalaie. Cet épi étant par ailleurs isolé sans que d'autres épis n'aient été placés à l'aval-dérive (PINOT, 1994), il faut s'attendre à une dégradation continue du littoral devant l'hôtel. Une accumulation de sable s'effectue contre l'épi rocheux sur la partie est de ce dernier et garantit la permanence d'une plage sur cette partie du littoral. En revanche, cet épi favorise l'envasement de l'autre côté de la plage, le sable perdu sur la partie érodée de la plage n'étant plus renouvelé car l'avant-plage est constituée de vase, et de jeunes plantules palétuviers amenés par la dérive littorale se développent au pied de l'épi rocheux. La partie érodée de l'îlot connaît des problèmes identiques, les fonds voisins sablo-vaseux ne pouvant pas l'alimenter en sable fin.

#### *4 - Bilan*

A l'issue de ce rapide panorama de l'équipement hôtelier de la façade occidentale de la Grande Terre calédonienne, une constatation s'impose : la clientèle est essentiellement originaire de Nouméa. Tant que cette tendance durera, il est illusoire d'espérer un développement important du tourisme, les hôtels de Poé présentant une capacité suffisante pour drainer le marché local. En ce sens, l'hôtel Malabou a totalement échoué jusqu'à présent dans la fonction qui lui avait été assignée de capter au profit du Nord calédonien une partie des flux internationaux séjournant à Nouméa. La viabilité économique du secteur touristique dans le nord de la Province Sud et en Province Nord ne peut être envisagée sans cet apport de touristes étrangers. Ce défi exige d'une part que les hôtels s'adaptent à cette nouvelle clientèle, tant au niveau des activités proposées qu'au niveau du service et de la restauration ; et d'autre part que les effectifs de touristes étrangers fréquentant la Nouvelle-Calédonie soient suffisamment nombreux.

### **B) Les flux touristiques en provenance de l'étranger.**

Ni les croisiéristes touchant Nouméa pour 12 à 24 heures, ni les plaisanciers qui, par définition, séjournent sur leur voilier, ne sont susceptibles de fréquenter les hôtels au nord de Nouméa. Ne seront donc considérés ici que les touristes arrivant en Nouvelle-Calédonie par l'aéroport de la Tontouta, situé à une quarantaine de km au nord de Nouméa.

#### *1- Les flux globaux*

La figure 4a permet d'estimer la tendance globale de l'évolution de la fréquentation touristique de la Nouvelle-Calédonie de 1973 à 1993. Sur la première décennie, les nombres



de touristes a plus que doublé, atteignant en 1984 l'effectif record de 91500 personnes qui ont généré un chiffre d'affaires de 8 milliards de francs CFP, soit 10% du PIB (Anon., 1994a). Avec 2000 emplois, soit 5% de la population active, le tourisme était alors devenu la deuxième activité du Territoire, bien sûr, loin derrière le nickel. Les troubles intervenus en Nouvelle-Calédonie à la fin de l'année 1984 ont entraîné une diminution très marquée du nombre de visiteurs, à peine 50 000 personnes en 1985, puis une stagnation, aux alentours de 55 000 - 60 000 touristes, jusqu'aux Accords de Matignon en 1988. Dès 1989, la fréquentation repasse le cap des 80 000 visiteurs mais elle n'a jamais depuis réussi à dépasser les 90 000 touristes malgré plusieurs facteurs favorables :

- les campagnes promotionnelles actives du Groupe d'Intérêt économique "Destination Nouvelle-Calédonie",
- la modernisation et l'extension des capacités d'accueil touristiques, notamment dans l'intérieur du territoire,
- la mise en service en juillet 1994 des deux nouvelles lignes aériennes (A.O.M. et Corsair) à prix réduits.

L'accroissement de fréquentation en provenance de Métropole n'a pas réussi à compenser la diminution du nombre de touristes japonais. Cette désaffection des Japonais pour la Nouvelle-Calédonie est-elle uniquement conjoncturelle ? Quelles en seront les conséquences pour l'ensemble du secteur touristique ?

La réponse à ces questions exige que nous examinons les flux touristiques non plus de manière globale, mais selon la nationalité des visiteurs.

## *2 - Les flux selon la nationalité des visiteurs*

La tendance générale exprimée par la figure 4b montre la place essentielle qu'a pris en 20 ans le Japon dans le secteur touristique calédonien. De 2 % des visiteurs sur la période 1972-1975, ils représentent désormais un tiers des touristes, loin devant les Australiens et les Métropolitains, respectivement 21 et 19 % des visiteurs sur la période 1991-1993. Contrairement aux autres nationalités, les Japonais ont été peu sensibles aux troubles qu'a connus le Territoire. Quand de 1984 à 1995, la fréquentation touristique globale s'effondrait de 44 %, celle des Japonais ne diminuait que de 15 %. Du fait de leur proximité géographique, les Australiens ont été les plus réceptifs à ces événements, 26 500 d'entre eux avaient visité la Nouvelle-Calédonie en 1984, un an plus tard ils n'étaient que 5400. En revanche dès 1986, une partie de la clientèle australienne et néo-zélandaise était revenue, le nombre de visiteurs en provenance de ces deux pays double entre 1985 et 1986, alors que la désaffection lente des Japonais se poursuivait (- 9%), pour se stabiliser en 1987. Pour le Japon, la Nouvelle-Zélande et l'Australie, 1989 marque le retour à la normale, le nombre de visiteurs originaires de ces pays progressant de 44 % à 50 % entre 1988 et 1989.

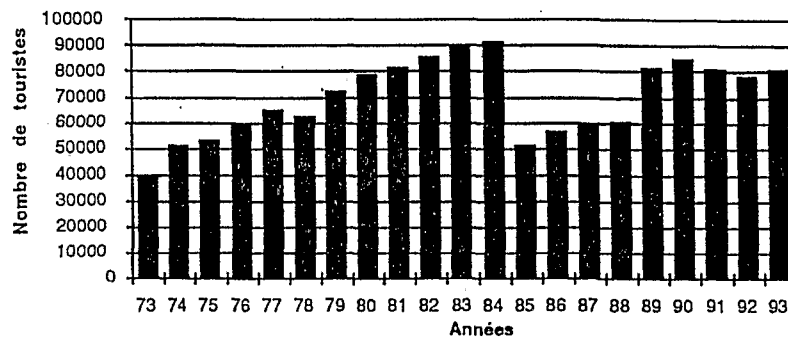
Le problème majeur du tourisme calédonien est que cette croissance spectaculaire n'a guère duré. Dès 1990, les flux touristiques en provenance de ces trois pays atteignaient leur seuil maximal, 28 300 visiteurs pour les Japonais, 10 400 pour les Néo-Zélandais et 17 100 pour les Australiens, clientèle qui a cependant enregistré un nouveau pic de fréquentation en 1994 avec 17 500 touristes. D'une manière générale, il est remarquable que, malgré une conjoncture extrêmement difficile, leurs monnaies respectives ont perdu environ le quart de leur valeur par rapport au franc C.F.P. depuis 1989, les touristes australiens et néo-zélandais soient aussi nombreux. Leur économie étant en nette amélioration depuis 2 ans, il est probable que ces deux clientèles soient appelées à progresser. Même si, toutes deux réunies, elles égalent la clientèle japonaise en effectifs, elles ont un pouvoir d'achat nettement plus faible. Par jour de vacance, un Japonais dépense en moyenne trois fois plus qu'un Australien ou qu'un Néo-Zélandais. Renforcer les flux en provenance du Japon constitue donc la préoccupation majeure des responsables du tourisme néo-calédonien au moment crucial où



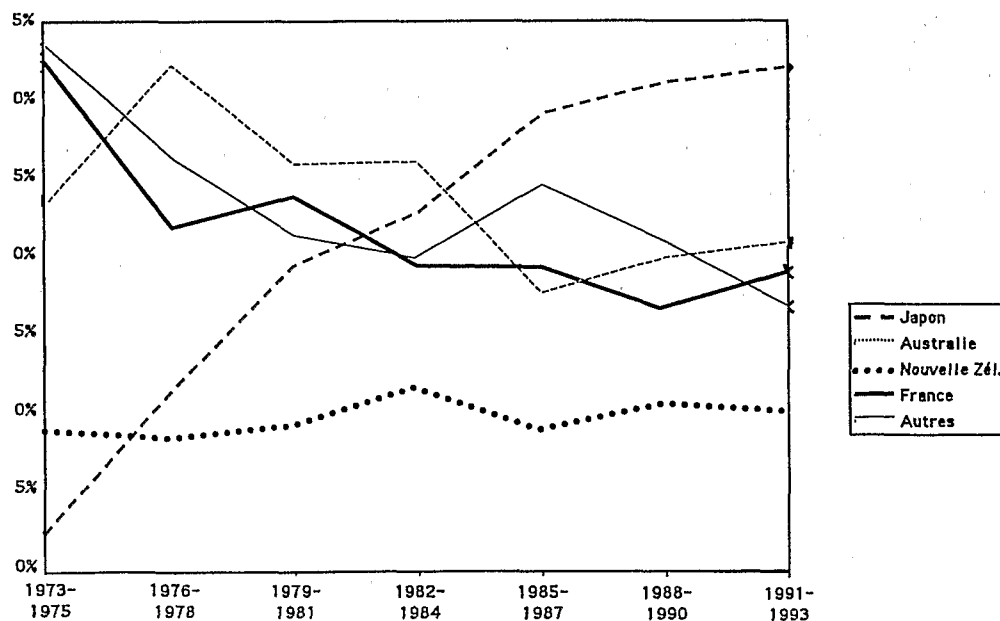
l'offre de chambres nouvelles progresse chaque année avec la modernisation de nombreux hôtels de Nouméa et l'ouverture du Méridien à la pointe Magnin (ANON. 1994b).

**Figures 4 - Evolution de la fréquentation touristique de la Nouvelle Calédonie (source : ITSEE).**

a) Effectifs globaux de 1973 à 1993



b) Evolution exprimée en % selon la nationalité des touristes



Avec 23 695 visiteurs, 1994 est la plus mauvaise année depuis 1989 concernant la clientèle japonaise. La dévaluation du Yen, le tremblement de terre d'Osaka et les difficultés économiques qu'il a engendrées en sont responsables. En 1995, la fréquentation s'est améliorée de près de 6 % passant à 25 066 touristes. Elle aurait pu approcher les 26 500 visiteurs si l'annonce de la reprise des essais nucléaires n'avait pas entraîné 1200 annulations entre les mois d'octobre et décembre. Cette campagne d'essais nucléaires, qui s'est également traduite par une chute de 13% et de 18% de la fréquentation touristique des Australiens et des Néo-Zélandais, montre combien le tourisme néo-calédonien est vulnérable à la brusque

dégradation de l'image de la France dans la région Pacifique. 1995 devait être une année de forte production (+ 10.000 touristes) pour maintenir les coefficients moyens d'occupation hôtelière, l'offre d'hébergement ayant progressé de 300 chambres. Au total, la campagne de dénigrement dont la France a fait l'objet dans les médias de la région Pacifique et l'appel au boycott des destinations touristiques "françaises" qui lui étaient associés se sont soldés par un déficit minimum de 4 900 touristes sur le territoire et par de graves difficultés financières pour l'ensemble du secteur hôtelier.

Le tourisme néo-calédonien est également très sensible à tout changement majeur dans le transport aérien desservant le territoire, comme le montre l'arrêt fin 1995 par Air France de sa ligne Nouméa-Paris via l'Indonésie et Singapour, les vols passant désormais tous par Tokyo. Il en est résulté un manque de places pour les touristes nippons, la majorité des sièges étant occupée par les voyageurs à destination ou en provenance de Paris, responsable d'une nouvelle baisse de la fréquentation touristique japonaise sur le territoire. Ce n'est qu'en fin 1996 qu'un avion supplémentaire a été mis en place sur la ligne Tokyo-Nouméa afin de satisfaire la demande nipponne. Ce dysfonctionnement illustre très clairement le caractère "périphérique" de l'économie touristique néo-calédonienne comparée à la "mission" principale de la compagnie nationale : assurer le transport des passagers et du fret aérien entre la Nouvelle-Calédonie et sa métropole. En ce sens l'ouverture en juillet 1994 par les compagnies aériennes CORSAIR et A.O.M. de deux nouvelles lignes Paris-Nouméa, principalement destinées aux touristes, est éminemment positive. La fréquence des vols, trois aller-retour par semaine, et les prix attractifs pratiqués ont permis en un an un accroissement de 30,5% du flux touristique en provenance de la métropole. Malheureusement l'effet positif que ces mesures n'auraient pas manqué d'avoir sur le tourisme néo-calédonien en 1995 et 1996 a été largement annulé par la campagne d'essais nucléaires de 1995 et en 1996 par les "errances" d'Air France concernant la desserte de Nouméa à partir du Japon. La reprise globale du secteur touristique qui était espérée ne s'est pas produite et à la fin 1996 la situation peut être qualifiée de très critique.

Dans ce contexte, les flux touristiques à destination de la Nouvelle-Calédonie semblent insuffisants pour que la clientèle étrangère se substitue durablement à la clientèle calédonienne dans les établissements touristiques de la façade occidentale de la Grande Terre. Seul élément positif qui pourrait inciter les touristes à séjourner hors de Nouméa : la durée moyenne des séjours sur le territoire a sensiblement progressé, passant de 12 jours en 1988 pour atteindre 14 jours en 1989, 15 jours en 1992 et 16 jours en 1993.

## Conclusion

Depuis la signature des Accords de Matignon, de nombreux projets touristiques ont vu le jour en Nouvelle-Calédonie. Le nombre de chambres a considérablement augmenté alors que la fréquentation de touristes étrangers stagne depuis 1990. Cette situation a parallèlement fragilisé l'ensemble du secteur et toute erreur de stratégie en matière de transports aériens comme tout trouble social ou politique prolongé peuvent anéantir les efforts actuellement menés par les professionnels pour promouvoir la destination "Nouvelle-Calédonie" sur les marchés du Pacifique et de l'Europe et pour accroître les flux de touristes en provenance de Paris.

Les touristes étrangers viennent essentiellement en Nouvelle-Calédonie pour l'ambiance française régnant à Nouméa et souvent ils n'éprouvent guère le besoin de séjourner hors de la ville ; s'ils le font, ils préfèrent les destinations des îles Loyauté à celles du littoral de la côte ouest de la Grande Terre, jugé moins exotique, d'autant que les tarifs aériens pour se rendre à Poum ou à Lifou ou à l'île des Pins, les deux principales destinations touristiques des Loyauté, sont très voisins. La beauté de la chaîne montagneuse qui occupe le centre de la

Grande Terre et la qualité des infrastructures en matière de plongée sous-marine et de sports nautiques sont les deux principaux atouts dont bénéficie ce littoral par rapport aux îles. Une meilleure valorisation de ces atouts pourrait vraisemblablement attirer une petite clientèle de plongeurs ou d'amateurs d'écotourisme. A côté de séjours rapides complémentaires d'un séjour à Nouméa, il est souhaitable que soient envisagés des séjours axés principalement sur le milieu rural néo-calédonien. Dans ce cadre, il est essentiel de pouvoir proposer à des prix compétitifs des tours comprenant trois à quatre destinations complémentaires en Nouvelle-Calédonie, voire au Vanuatu qui, pour les Métropolitains, pourrait être une destination prolongeant sans un surcoût trop élevé leur séjour dans le Pacifique occidental. Cette organisation nécessite que l'accent soit mis sur les activités proposées aux touristes et que les tarifs pratiqués soient les plus justes possibles afin d'améliorer la compétitivité de la Nouvelle-Calédonie par rapport à ces destinations concurrentes que sont Fidji, la Micronésie, la Polynésie française et la côte australienne. Il est également essentiel que l'offre de structures d'accueil se diversifie et qu'à côté d'hôtels de niveau international comme le Malabou apparaissent des gîtes ruraux dans les tribus mélanésiennes du littoral.

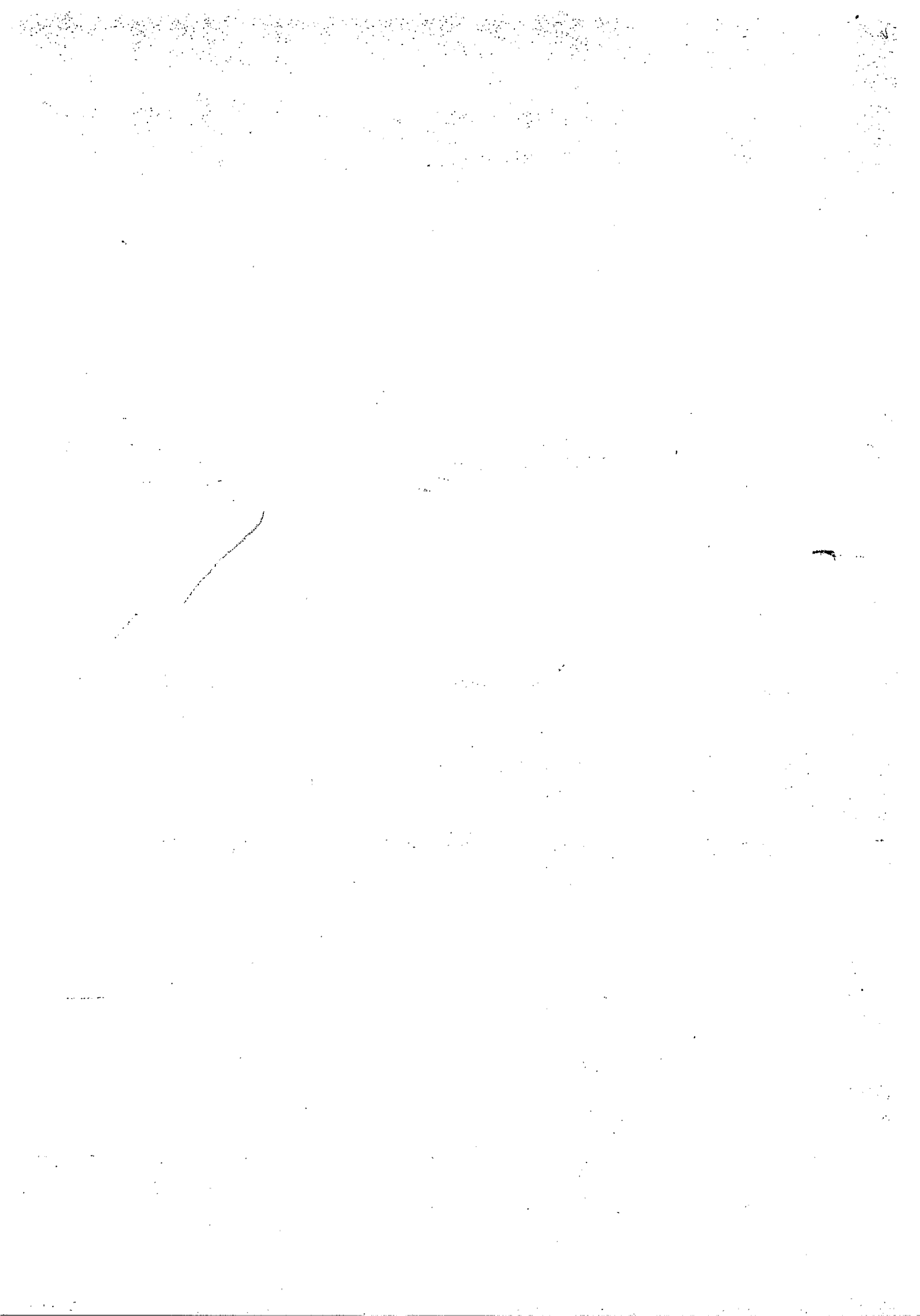
Une telle organisation permettrait à la fois d'attirer trois groupes cibles :

- une partie de la clientèle internationale fréquentant Nouméa,
- les amateurs de nature et de culture venant en Nouvelle-Calédonie pour découvrir ses paysages ruraux, sa biodiversité et son patrimoine culturel,
- les habitants de Nouméa désireux de passer quelques jours de vacances à un prix modéré en Nouvelle-Calédonie en découvrant ce pays que souvent ils connaissent si mal.

La fréquentation des hôtels Malabou et El Kantara pourraient ainsi s'améliorer, mais il serait illusoire d'espérer construire à moyen terme d'autres hôtels de classe internationale, hormis le nouveau Club Méditerranée quand celui de Nouméa fermera. Seule la mise en place d'une ou de plusieurs zones franches touristiques seraient susceptibles d'assurer la viabilité économique de tels équipements. Ces zones franches ne sont pas actuellement programmées, il est donc plus logique de penser qu'on devrait assister à une diversification de l'offre de structures d'accueil et d'activités touristiques qui permettra au tourisme de peser d'un poids accru sur le marché de l'emploi de cette partie de la Nouvelle-Calédonie.

## Bibliographie

- Anonyme, 1981 - *Atlas de la Nouvelle-Calédonie et Dépendances*. ORSTOM, Nouméa.
- Anonyme, 1994a - *Statistiques sur le tourisme*. G.I.E. Destination Nouvelle-Calédonie, 20 p.
- Anonyme, 1994b - Rapport préliminaire marketing 1994/2000 pour les marchés du Japon, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, Présentation du scénario "160 000 touristes en l'an 2000". G.I.E. Destination Nouvelle-Calédonie, n°1, 200 p.
- ARRHEGINI, L., WANIEZ, P., 1993. La Nouvelle-Calédonie au tournant des années 1990, Un état des lieux. RECLUS - *La Documentation Française*-ORSTOM, 236 p.
- FREYSS, J., 1995. *Economie assistée et changement social en Nouvelle-Calédonie*. Col. Tiers Monde, I.E.D.E.S, P.U.F., 452 p.
- GAY, J.C., 1995. Le tourisme en Nouvelle-Calédonie. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°189, 48<sup>e</sup> année, janvier-mars 1995, p. 55
- PINOT, J.P., 1994. *Vocabulaire de Géomorphologie Littorale et d'Aménagement Littoral*. Cours polycopié de D.E.A., Brest, Atelier de reprographie U.B.O., 152 p., 199 fig.



# Îles et littoraux tropicaux

Actes des VII<sup>èmes</sup> Journées de Géographie tropicale  
du Comité National de Géographes français — U.G.I.  
(Commission « Espaces tropicaux et leur Développement »)  
Brest, 11-12-13 septembre 1997

sous la direction de  
Guy MAINET  
*professeur de Géographie  
Université de Bretagne Occidentale*

DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE  
UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE

GÉOLITTOMER — Brest — UMR 6554  
INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPÉEN DE LA MER

OUEST ÉDITIONS  
Presses Académiques

Ouvrage publié avec le concours de :

- Conseil Régional de Bretagne
- Conseil Général du Finistère
- Communauté urbaine de Brest
- Université de Bretagne Occidentale
- Faculté des Lettres et Sciences sociales Victor Segalen
- Département de Géographie
- Laboratoire de géographie de la Mer – GÉOLITTOMER – Brest, CNRS-UMR 6554

■

COMITÉ DE LECTURE

Guy MAINET, Université de Bretagne Occidentale  
Nicole MAINET-DELAIR, Docteur en Géographie tropicale  
Nicolas BERNARD, Université de Bretagne Occidentale

■

Nous tenons à remercier particulièrement Valérie MOREL et Alain HENAFF qui ont assuré la reprise cartographique de nombreux documents de ce volume, et Isabelle BIORET qui a effectué la mise en page des textes et des des illustrations.

Chaque auteur est responsable du contenu de sa contribution ; cependant, le coordinateur scientifique de ces Actes a parfois jugé nécessaire de modifier la forme du texte.

ISBN 2-908261-86-3

© OUEST ÉDITIONS/Presses Académiques  
1, rue de la Noë – B.P. 52106 — 44321 NANTES Cedex 3  
Tél. : 02 40 14 34 34 — Fax : 02 40 14 36 36 — e.Mail : <http://www.ouesteditions.com>  
et GÉOLITTOMER – Brest – UMR 6554 / Institut Universitaire Européen de la Mer  
B.P. 817 — 29285 BREST Cedex — FRANCE  
Tél. : 02 98 01 65 18 — Fax : 02 98 01 66 29 — e.Mail : [@univ-brest.fr](mailto:@univ-brest.fr)  
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

COUVERTURE

conception : Jean-Pierre Raison.

illustrations : première de couverture : *Les grandes pirogues de mer à Tiko* (échanges avec le port nigérian de Calabar) – Cameroun.

[cliché de Guy Mainet]

quatrième de couverture : en haut, *L'attente des pirogues par les épouses des pêcheurs à Mbour* – Sénégal. [cliché de G. M.] ;  
en bas, *Fermes aquacoles à Rukup* – Côte occidentale malaise. [cliché de Joël Le Bail]